

Commune de Yerres

1914

Rapport sur l'état et les modifications de
certaines parties des locaux scolaires correspondant
aux réclamations de l'Inspecteur et observations
particulières de l'Architecte communal

Ecole enfantine (Asile S^{te} Catherine)

N^o Matériel scolaire

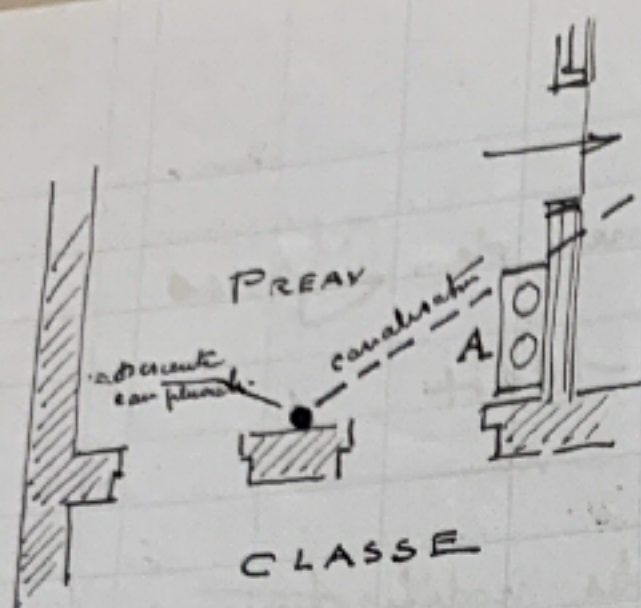
Une grande partie du matériel est constituée par une modification
de fortune du matériel provenant des écoles de garçons et filles.
Les tables ne sont pas du modèle réglementaire, les bancs ne
permettent pas le repos des pieds, le banc trop étroit des
femmes.

Il y aurait lieu d'étudier le remplacement de ce matériel par un
matériel nouveau réglementaire.

N^o Lavabos

L'installation de lavabos est assez facile. L'emplacement
le plus acceptable serait dans le préau en A dans
l'angle à droite de la porte sur cour.

La proximité dans le sol d'une canalisation recevant les
eaux pluviales permettrait l'évacuation facile des eaux.



Quant à l'alimentation, elle pourra être établie par une enclavation par une tranchée le branchement. L'about du vestibule de l'appartement de la directrice (seul point desservi en eau)

Recommandation de fonder un robinet pour les élèves de l'enceinte de l'installation, serait approximativement de 100 francs l'appareil en fonte émaillée à dossier avec robinet en cuivre console en fonte vernie.

60 000 par place (0 00 x 0 00)

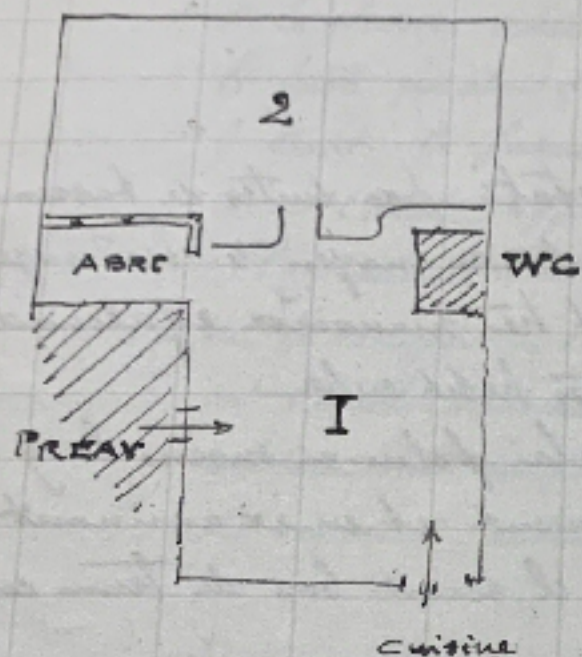
Il faudrait compter en outre environ 150 000 francs pour la vidange et l'alimentation (pour deux places comme base)

P. Cour des jeux

a un abri couvert

La Cour des jeux des enfants est divisée en deux parties la première face au préau couvert a son sol en pente assez rapide et donne accès au préau à la cuisine de la directrice et aux Wc. (Les enfants ne se tiennent généralement pas dans cette partie la directrice estimant que la pente du sol est trop grande et que l'autre partie de la cour est plus aérée.)

La seconde partie de la cour a son sol plus élevé que la première partie il est très irrégulier et mal entretenu la présence de racines d'arbres et de bordures en meulière désaffleurant le sol et l'accès peu facile sont évidemment un danger permanent pour les enfants.



La mise de niveau des deux cours entraînant une dépense assez considérable en déblai et murs de soutènement ce serait cependant la meilleure solution finis qu'elle donnerait le maximum de surface occupable —
 Mais on peut envisager la mise des deux états et le nivellement de chaque partie de la cour séparément
 (Le remblai des parties creuses de la cour et le nivellement partiel ne donnant jamais un résultat bien satisfaisant et durable)

En ce qui concerne la première partie de la cour le nivellement par déblai nécessaire pour réduire la pente entraînera nécessairement la nécessité de marches d'accès pour les WC et l'abri couvert si l'on prend comme points de départ les seuils du préau et de la cuisine. De plus il y aura bien de faire un petit mur de soutènement des bords de la seconde partie de la cour.

Pour la deuxième partie il y aurait avantage à prévoir la suppression d'une certaine quantité d'arbres et arbustes et si l'on voulait faire une mise de niveau il faudrait prévoir la construction d'un petit mur de soutènement et de marches ou d'une rampe d'accès.

Observations particulières —

WC

Les WC sont en très mauvais état par suites de tassements
on a réparé tant bien que mal au moyen de chaînages
et détails la couverture est très mauvaise également
la fosse est formée d'un très petit cube
Il faut prévoir dans un délai plus ou moins long
la reconstruction de ce bâtiment et en examinant
la mise en état de la cour il serait bon de tenir compte
de cette prévision

Poêles.

Le préau et la classe sont chauffés par des poêles à tirage
lent dans les quels on brûle du coke ce combustible
a le grave inconvénient de former du machefeu qui
encrasse rapidement et adhère aux parois des appareils
qui sont abîmés lorsqu'on l'enlève

L'anthracite donnerait un bien meilleur résultat
De plus l'année dernière on a à la suite de plaintes de
la direction au sujet d'émanations au 1^{er} étage
supprimé le passage de la fumée dans un conduit
encasté dans le mur et établi ce passage sur
un montant de tuyaux en tôle placé extérieurement
sur la façade postérieure du bâtiment principal
Le refroidissement considérable des gaz de combustion
font qu'il y a absence de tirage

(L'échange que j'ai fait faire dernièrement du poêle

de la classe avec celui du frian n'est qu'une solution provisoire
 le poêle qui était dans le frian ayant son échappement de gaz par
 le haut la fumée du machefir à moins d'inconvénients que
 dans l'ancien appareil qui est maintenant dans le frian)
 Il y aurait lieu d'étudier autre le changement de combustible
 si la remise en état du conduit en maçonnerie est possible
 ou l'établissement d'un nouveau conduit pour arriver à
 obtenir une surface de refroidissement moins grande que pour
 le conduit actuel

TINE

Préau

La couverture en zinc est en mauvais état l'ouragan du 16 mars
 a enlevé une partie de cette couverture il y a eu bris de verre
 d'un chaudi de toit et il y aurait pu avoir grave accident
 Il y aurait lieu d'étudier la réparation de cette couverture
 Certaines parties du lambris en bois placé à la partie basse
 des murs à l'intérieur sont en mauvais état elles seront
 à remplacer

L'eau est desservi en eau par un robinet de fauge et un
 réservoir en zinc placé dans le vestibule à rez de chaussée
 sur le quel est branchée une canalisation alimentant
 un robinet unique placé au bas de l'escalier
 Madame la Directrice se plaint de la difficulté de
 nettoyage du réservoir et de son inconvénient ainsi
 que du manque d'écoulement de l'eau sous le robinet
 à apprécier si on doit donner suite à sa réclamation
 et combiner les travaux s'il y a lieu avec ceux nécessaires
 pour l'établissement des lavabos dans le frian

Store

Madame la Directrice réclame un store pour la fenêtre
de la Classe.

Ecole des Filles

Fréau

Le dallage en ciment de toute la surface du freau
soit quarante neuf mètres carrés enchaînant
une dépense de sept cent francs environ (reblai
entièrement des terres Bétons sous le dallage et orallage)

Comme complément de ce travail il y aurait lieu de
niveler le sol entre la porte sur issue et le dit freau
et pour la garantie du mur de clôture d'établir
une rigole cimentée sous le tuyau de descente
des eaux pluviales du freau jusqu'à l'origine de
la gargouille qui traverse la potteoir

NC

Quoiqu'ils ne correspondent pas tout à fait aux
instructions réglementaires ils sont en bon état
Il y a deux glèaux à réparer

Fabri par l'architecte Soussigné
Genes le 17 Mars 1914

Rue